



Développement durable : **Fleur des Mauges récompensée pour sa démarche**

Fleur des Mauges (vente à domicile de produits écologiques et biologiques, Somloire) a reçu le prix « coup de cœur du jury » dans le cadre des Trophées régionaux du développement durable Pays de La Loire.



Il récompense une démarche cohérente et globale, initiée depuis la création de l'entreprise en 1985, et qui n'a cessé de s'enrichir. L'usine de fabrication est conforme à des normes de Haute Qualité Environnementale et l'entreprise fait partie du groupe fondateur de la charte Cosmebio. « En décembre 2009, un pacte d'engagement "développement durable" a été scellé par l'ensemble des salariés. L'objectif : construire, à partir des idées de chacun, une politique de développement éco-responsable, basée sur la solidarité, la

responsabilité et l'innovation », précise Samuel Gabory, son dirigeant. Un an après, le jury des Trophées régionaux a salué les actions sociales et sociétales mises en place avec notamment le plan de formation et d'évolution des 180 conseillères de vente à domicile ; le développement de partenariats locaux et les actions environnementales de l'entreprise : choix des matières premières et achats responsables, réduction des déchets... Ces initiatives ont par exemple permis d'économiser 600 kg de papier grâce à l'informatisation, 30% d'eau grâce à sa réutilisation pour refroidir des cuves de production, de réduire par 6 les volumes de carton. 75 candidatures avaient été enregistrées pour ce prix.

www.fleurdesmauges.fr

75
candidatures ont été enregistrées
pour le prix « coup de cœur du jury »